SOMMAIRE

Rapport financier

Rapport Moral

Questions Diverses

Mot de la Secrétaire Générale

Notre communication de juin 2020 : « *Nous traversons des moments inédits et des situations complexes. Un point évident est que cette crise sanitaire sans précédent met en exergue les failles et les insuffisances de notre système de santé. Il est trop tôt pour dresser un bilan définitif mais la question « après le déconfinement la fin des applaudissements ? doit être posée.* »

NOUS SOMMES TOUS IMPLIQUES DANS LES REORGANISATIONS NECESSAIRES A LA GESTION DE CETTE CRISE, NOUS PARTICIPONS TOUS SANS HESITATION TOUT EN TENTANT DE POURSUIVRE NOS MISSIONS HABITUELLES DE SERVICE PUBLIC !

Pendant ce temps le gouvernement veut continuer d'avancer et de transformer la fonction publique. Les textes émanant de la loi de Transformation de la Fonction Publique passent au Conseil Commun sans qu'aucun amendement ou presque ne soit accepté.

C'est dans ce contexte tendu et incertain que les négociations du Ségur se tiennent, montrant que sur le terrain de la revendication salariale, la lutte syndicale porte ses fruits. Il faut donc saluer la ténacité de la Fédération FO des Personnels des Services Publics et de Santé qui a permis d'obtenir que les négociations Ségur conduisent à la signature d'un protocole d'accord pour l'obtention d'un complément de traitement indiciaire CTI de 183€ net pour TOUS les agents de la fonction publique hospitalière ainsi que pour l'extension du CTI aux établissements sociaux et médico-sociaux rattachés à un établissement public de santé ou à un Ehpad de la fonction publique hospitalière (FPH). Si depuis quelques semaines les nouvelles fiables du Segur se font rares, c'est parce que les négociations sont en cours sur un certain nombre de dossiers. Nous continuerons de ne transmettre des informations que lorsqu'elles s'appuient sur des données fiables et validées afin de ne pas contribuer aux « fake news » comme peuvent le faire les non signataires en cherchant à nous dénigrer. Aucun accord n'a permis une telle augmentation des hospitaliers depuis ces 50 dernières années.
Force Ouvrière du CHU de Toulouse **maintient sa place, respectable et incontournable dans le dialogue social, reste ferme sur ses revendications et vous assure de sa détermination à mener à bien ses objectifs responsables.**

Actualités

* **FORCE OUVRIERE et le SEGUR**

Force Ouvrière s'est battue pour le versement depuis le 1er Décembre 2020 du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) d'un montant de 183 euros nets/ mois pour tous les agents hospitaliers!

La prise en compte du CTI est officielle dans le calcul de la pension de retraite des fonctionnaires affiliés à la CNRACL.

Force Ouvrière a aussi œuvré pour que tout le monde soit bénéficiaire du CTI et notamment le personnel social et médico-social.

Nationalement cela sera effectif à partir du 1er Juin 2021 !
Au CHU de Toulouse cela a été négocié et obtenu dès octobre 2020 !

Force Ouvrière n'oublie personne ! Le CTI sera maintenu en cas de départ en études promotionnelles ou CFP même si la durée de formation excède 52 jours par an.

Sur une action *Force Ouvrière*, le reclassement des Aides - Soignants et des Auxiliaires de Puéricultrice en catégorie B NES, sera effectif à partir du 1er Octobre 2021.

Sur une action *Force Ouvrière*, Technicien de laboratoire - Préparateur en Pharmacie Hospitalière – Diététicien, les mesures signées en juillet 2020 seront appliquées à partir du 1er Janvier 2022 !
Ils seront reclassés de la grille B NES vers la grille de catégorie A type, au même niveau que les infirmiers en soins généraux et spécialisés !

La Fédération FO-SPS se félicite d'avoir gagné sur ces revendications: 27 corps de fonctionnaires seront revalorisés à la suite des négociations du SEGUR de la santé, grâce à des grilles de rémunérations plus dynamiques et plus attractives.

Venez voir nos actualités et celles de nos camarades sur Facebook : *FO Chu Toulouse*

* Notre nouveau Secrétariat Général

Situé au coeur de Purpan, nous pouvons désormais vous accueillir à LOGISUD au 1er étage (à côté du guichet SPIE) dans le bâtiment du self

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 05 67 77 10 90

Le local à la maison du personnel à côté de la Médecine du travail reste ouvert également et joignable au 05 61 77 77 77!

* Notre équipe s'agrandit

Bienvenue à Edith, Laurence, Valérie: Référentes Soins

Technique Administrative Bienvenue à Céline, Christelle,

Claudia, Pascal Membres CHSCT Locaux Bienvenue à

Emilie notre webmaster

* FO est représentée à l'ANFH et à la MNH

Didier, Cathy et Sylvie pour l'**ANFH** (Association Nationale pourla Formation permanente du personnel Hospitalier)

Céline, Sandra et Lucie pour la **MNH** (Mutuelle Nationale des Hospitaliers)

* Nos actions FO au CHU de Toulouse depuis l'Assemblée Générale de 2020

270 réunions en 16 mois au total

Plus de **30 rendez vous avec la Direction des Ressources Humaines** pour des situations individuelles

Nous avons participé à 90 **CHSCT** en 2020 et 34 en 2021mais aussi 18 **CTE** en 2020 et 9 en 2021

Le **Bureau FO** s'est réuni 31 fois en 2020 et 19 en 2021

5 **Commissions Exécutives** ont été convoquées en 2020 et 2 en 2021

Perspectives 2022 pour FO du CHU de Toulouse

Ma force c'est mon vote!
Mon vote c'est ma force!

Contact: lundi au vendredi de 12h30 à 15h30:
☎ 05 67 77 10 90 ou 05 61 77 77 77 ✉ syndicat.fo.pu@chu-toulouse.fr

Toutes les informations accessibles sur le site intranet ! Accueil > Vie sociale, santé au travail > Syndicats du CHU > Syndicat FO